

ufuta

union française des universités tous ages

LITTERATURE

LANGUES

SCIENCES

ECONOMIE

ARTS

Soif de connaissances!

N° 11 - 2015 / 2016

Sommaire

1	Le mot de la présidente	p. 4
2	Actualités	p. 2
3	Les journées	p. 3
	Discours d'ouverture des journées audio-visuelles de Nantes	p. 4
	Procès verbal Assemblée Générale Nantes 2015	p. 5
	Rapport moral	p. 9
	Rapport financier	p. 11
	Rapport commissaires aux comptes	p. 12
	Discours	p. 13
	Liste des membres du conseil 2015	p. 14
	Composition du bureau et du comité scientifique	p. 15
	Liste des participants à l'AG Nantes 2015	p. 16
	Rapport des plumes par Yvon Le Gall	p. 17
	Polarisés plumes 2015	p. 21
	Palmiers chardons 2015	p. 22
4	La convention	p. 23
	Historique Convention	p. 23
	Copie Convention	p. 26
5	Courrier-prix de la recherche 2015	p. 30
6	Appel bulletin 2015	p. 31

Cahier n°11 - 2015 / 2016

Sommaire

1	Le mot de la présidente	p. 1
2	Actualités : présentation des assises de Gap	p. 2
3	Les journées Audio-visuelles de Nantes	
	Discours d'ouverture des journées audio-visuelles de Nantes	p. 4
	Procès verbal Assemblée Générale Nantes 2015	p. 6
	Rapport moral	p. 9
	Rapport financier	p. 11
	Rapport commissaire aux comptes	p. 12
	discours fin des journées	p. 13
	Liste des membres élus au CA en 2015	p. 14
	Composition du bureau et du comité scientifique	p. 15
	Liste des participants à l'AG Nantes 2015	p. 16
	Rapport des plumes par Yvon Le Gall	p. 17
	Palmarès plumes 2015	p. 21
	Palmarès chardons 2015	p. 22
4	La convention	
	Historique Convention	p. 23
	Copie Convention	p. 26
5	Courrier prix de la recherche 2016	p. 30
6	Appel bulletin 2016	p. 31

Le mot de la Présidente

Où en est l'UFUTA ?

L'année 2015 a vu évoluer notre union. Le 31 mars 2015 et après moult pérégrinations, une convention multipartite a enfin vu son aboutissement avec la signature d'une convention nationale. Ce document regroupe le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes d'une part, l'Association des Maires de France (AMF), la Conférence des Présidents d'Université (CPU), l'agence Erasmus+France Education-Formation et l'Union Française des Universités Tous Âges (UFUTA), d'autre part. Cette convention a pour but de donner une certaine reconnaissance pérenne, de favoriser la création et de faciliter le développement des universités du temps libre (UTL) en France.

Un autre pas a été franchi avec la révision de nos statuts. Une assemblée générale a lieu le 3 novembre 2015 dans les locaux de la cité des sciences et de l'industrie à la Villette.

Les journées audio-visuelles de Nantes en 2015 ont réuni 23 de nos universités et près de 40 participants. Les œuvres présentées ont été particulièrement remarquables et appréciés par nos adhérents présents. Bravo encore à toutes celles et à tous ceux qui ont voulu nous offrir un vrai bouquet de leurs talents.

Les « plumes » nous ont aussi faits rêver dans les domaines où leur créativité s'est exprimée : poésie, nouvelles, thèmes variés. Il est toujours difficile de juger le talent de nos « écrivains ». Mais le millésime a été salué à sa juste valeur.

Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin. La préparation de nos assises nationales à Gap en 2016 doit nous inciter à présenter des communications sur le thème proposé : « le bonheur d'apprendre... hier, aujourd'hui et demain ». Les savoirs sont les plantes vivaces qu'il convient de nourrir.

L'année 2016 sera aussi l'année qui nous permettra de récompenser par le « prix de la recherche » les diverses contributions de nos Universités.

Notre bulletin annuel est aussi un lien, qui permet à chacun de s'exprimer par sa participation. L'évolution de notre mouvement reste une mission sociale impérative.

Françoise DAVID-SCIARA

VIIIème ASSISES NATIONALES GAP 2016

Les prochaines Assises nationales de l'UFUTA auront lieu à **Gap** (hautes alpes) les 15, 16 et 17 juin 2016. C'est l'**Université du temps libre (UTL)** de cette cité qui accueillera ce rendez-vous culturel dont le rayonnement est reconnu par les pouvoirs publics. Retenons que **Gap**, c'est la capitale douce des Alpes du sud avec ses ruelles colorées au cœur du centre ville, ses terrasses animées qui ont un goût de Provence, avec une touche de montagne, la pleine nature à 2 pas...

Ces assises qui se tiennent tous les deux ans, constituent un point de rencontre et d'échanges entre les délégations et représentations de toutes les universités qui constituent l'UFUTA.

Il faut souligner également que les Universités accueillantes et organisatrices qui, jusque là ont eu la charge des assises, ont toutes bénéficiées d'un nouveau regard, non seulement des autres adhérents(tes), mais aussi des responsables territoriaux et des médias. C'est un grand forum pour les 75.000 personnes que l'UFUTA représente.

Ce travail s'inscrit dans la réflexion globale que viennent de prendre en compte les Ministères des Affaires Sociales et de la Famille et par le Ministère de l'Enseignement supérieure et de la Recherche.

C'est une avancée historique dans la reconnaissance de nos actions régionales et nationales. C'est aussi une reconnaissance de notre place dans la société où la cohésion générationnelle et sociale se révèlent essentielles dans notre Pays.

Le thème qui a été retenu pour les Assises nationales est :

« **Le bonheur d'apprendre... Hier, aujourd'hui et demain** »

Au rendez-vous de **GAP** de 2016, chaque UTA/UTL/UIA, pour ne citer que celles-ci, aura l'occasion de présenter sa ou ses contributions. Les assises sont aussi, un carrefour d'échanges informels et croisés qui témoignent de la vitalité créatrice de nos organisations qui, il faut le rappeler, apportent une réponse novatrice à une demande active de participation des générations concernées.

A bientôt à **Gap**

Ouverture journées audio visuelles 2015

Mesdames...Messieurs, chers amis, Bonjour,

Nous voici à nouveau réunis dans cette belle ville de Nantes à l'occasion de nos journées AUDIOVISUELLES 2015.

Ce temps fort qui nous rassemble tous les quatre ans, est l'occasion de découvrir des œuvres audio-visuelles réalisées en groupe ou en solo représentant plusieurs UTL et UIA adhérentes à l'UNION des Universités tous âges, comme vous le savez.

Cette année, le hasard de l'actualité fait que nos journées pourraient être un écho de plus au mouvement du numérique qui vient de se concrétiser par l'inauguration de la cité de l'objet connecté à Angers, ces derniers jours, par le président de la République.

Permettez-moi de dire deux mots pour définir ce qu'est un objet connecté: c'est tout simplement un objet électronique communiquant sans fil, qui capte des données, et les partage avec un ordinateur, une tablette ou un service distant accessible sur internet. Vous imaginez la gamme de services qui s'ouvrent à nous.

Plus simplement, nos journées mettent en valeur et à l'honneur des réalisations de filmographie de haute sensibilité, des œuvres vidéo originales, des prises de vues inattendues, des diapos exclusives (diapos peut se dire en anglais SLIDE ou image qui glisse).

Toutes exprimeront, sans nul doute au vu de précédentes éditions, une exceptionnelle créativité. Elles retiendront notre attention et nous nous en réjouissons.

Ce sera une invitation dans le voyage de l'imagerie support de l'imaginaire avec un grand I sur un thème très ouvert « l'art sous toutes ses formes ».

Nous l'avons constaté, la force de l'image qui envahit notre quotidien, est aussi porteuse de multiples sensibilités. Les œuvres présentées délivrent, je crois, un message sensoriel qui interpelle chacune et chacun d'entre nous selon son interprétation.

Nos journées Nantaises 2015 témoigneront aussi de l'originalité de nos rendez-vous d'activités, dont la portée sociale vient d'être reconnue et encouragées par les Pouvoirs Publics par la signature, ces derniers jours d'une convention Nationale riche de partenaires éminents.

Mais aujourd'hui, les réalisations audio-visuelles et photographiques, proposées par leurs créateurs, sont à l'honneur. Elles expriment cette liberté intellectuelle qui nous passionne et nous rassemble. Ils sont venus des quatre coins de l'Hexagone pour nous ravir et nous enchanter. Et les « chardons d'or et d'argent » viendront les récompenser.

Que toutes et tous en soient, ici, chaleureusement remerciés.

Enfin en déclarant ouvertes ces journées 2015, je voudrais rendre un hommage appuyé, en votre nom et au nom de l'Union que je préside, à nos amis de l'université permanente de Nantes plus particulièrement à Mme Gwénaëlle LE DREFF et à son équipe qui, par leur disponibilité et leur amical accueil, font le succès d'amitié et de cohésion qui seront au rendez-vous cette année encore.



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : ufuta@ufuta.fr

Procès-verbal Assemblée générale de l'UFUTA Nantes, jeudi 18 juin 2015

Au vu de la liste d'émargement, le quorum est atteint : 23 universités sont présentes ou représentées, le nombre de délégués présents est de 42 et 48 pouvoirs ont été transmis, soit au total 90 votants. La majorité absolue est de 45, en conséquence l'assemblée générale peut siéger et délibérer.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2015 à Toulouse.

Abstention: 0 Contre: 0 Pour : 90

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral présenté par la présidente

Voir plus bas

3 Rapport financier par André LE POTTIER

Comptes de résultats : le trésorier commente les comptes de résultats : réalisés en 2013 et réalisés en 2014. Lors de l'AG de 2014 le vote du compte de résultats 2013 avait été reporté à l'AG 2015.

Les charges de l'exercice 2014 s'élèvent à 20 957 € contre 13 386 € en 2013

Les produits 2014 s'élèvent à 13 754 € contre 22 200 € en 2013

Le compte de résultat au 31/12/2014 dégage un déficit de 7 203 € contre un excédent 2013 de 8 814 €.

Le trésorier donne ensuite lecture du rapport du vérificateur aux comptes, Pierre KAUFFMANN qui atteste la validité des chiffres fournis.

Vote du quitus au trésorier

Contre 0 abstention 0 le quitus est voté à l'unanimité

Remerciement au trésorier pour le travail effectué : en 2014 le compte de résultats n'avait pu être voté, désormais la situation est transparente et claire. Toutefois la situation financière de l'UFUTA est délicate. La reconduction du mandat du vérificateur aux comptes, Pierre KAUFFMANN, est soumise au vote de l'assemblée :

Vote à l'unanimité

Budget prévisionnel : il s'appuie sur le budget réalisé précédent, et en particulier sur le prévisionnel antérieur établi pour plusieurs années jusqu'en 2015.

Présenter le prévisionnel de l'année en juin n'est pas très pertinent. Compte tenu de la date de l'AG, ne faudrait-il pas alors s'orienter vers la présentation de 2 budgets prévisionnels : l'un en cours d'exécution et un prévisionnel pour l'année suivante ?

Suivent des échanges de réflexions sur les solutions envisageables pour alléger les dépenses et réduire frais de fonctionnement, en particulier une proposition du CA :

Le trésorier présente la motion élaborée dans un souci d'équité et votée lors du CA du 16 juin :

- Lorsqu'un CA se tient à l'occasion des Assises ou des Chardons, l'UFUTA rembourse aux administrateurs les frais de transport et une nuitée (pour prise d'effet en janvier 2016)
- Ajout de la prise en charge supplémentaire d'un repas à la motion précédente C'est l'Assemblée générale de se prononcer sur cette motion.

Après discussions sur l'opportunité de cette proposition – par exemple qui implique un transfert de charge difficilement possible pour les petites universités – il est demandé de reporter le vote lors d'une prochaine AG.

4. Elections au Conseil d'administration

9 sièges sont à pourvoir : 6 sièges de membres sortants et 3 sièges vacants. 6 candidatures ont été reçues

Pour les structures universitaires : Yvon LE GALL représentant l'UP de Nantes et Céline MEYER représentant l'UTL du Mans arrivent à la fin de leur mandat. Pour les structures associatives, Jean-Luc CHEMIN représentant l'UTL de Haute Mayenne, Annette ENTRAIGUES représentant l'UIA de Meaux, André LE POTTIER représentant l'UIA de Créteil et Gérard POTENNEC représentant l'UIA de Rouen arrivent aussi à la fin de leur mandat. Selon les statuts ils sont rééligibles ; les 6 membres sortants ils représentent

Le vote se déroule à bulletin secret

4 personnes présentes dans cette salle vont assurer le dépouillement sous la présidence d'un membre du CA non concerné par le vote. Il s'agit de François AMBOLET, de M. LARDE-POLLES, M. MAUGER, Marie-Denise RISS-COLY.

5. Préparation de l'Assemblée générale extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le mardi 3 novembre 2015 à Paris.

L'envoi du texte des statuts sera fait rapidement. Le projet sera envoyé par courriel dès le début juillet. Des propositions alternatives seront proposées. Elles seront envoyées à toutes les UTA.

Les remarques et suggestions devront nous parvenir au plus tard le 2 octobre. L'Assemblée Générale

Extraordinaire sera consacrée à la lecture des propositions retenues par la commission et d'éventuelles propositions mais sans débat. Le vote aura alors lieu pour l'adoption. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette assemblée qui impacte largement notre avenir.

6. Proclamation des résultats des votes et des lauréats des chardons et des Plumes

Plumes :

Yvon LE GALL Président du Comité scientifique donne une analyse des œuvres reçues.

Six œuvres ont été envoyées : 5 émanent de l'UTL de Haute-Mayenne, à savoir 2 en poésie, 2 nouvelles et 1 étude thématique. La dernière œuvre émane de l'UTL de Dreux pour l'option étude thématique

Catégorie	Plume OR	Plume ARGENT
Poésie	Guy Beudet, <i>De l'univers du Jardinage aux textes Poétiques avec l'Eau et le Paysage pour mettre les mots en musique</i> , UTL de MAYENNE	
Nouvelles	Jacques Mathien, <i>Margeride</i> , UTL de MAYENNE	Colette Duflot, <i>Histoires de France</i> , UTL de MAYENNE

Etude thématique	Hervé Hazard, Jacques Lenain, Marie-Agnès Lepage, Jacques Mathien, Claudine Pont, <i>D'Auguste à Madeleine, l'histoire d'un carnet</i> , UTL de MAYENNE	l'Atelier « Liberté d'écrire », <i>A l'école</i> , Université drouaise du temps libre DREUX
------------------	--	---

Chardons :

VIDEOS	prix du jury	prix du public
Or	<i>Art dans ma ville</i> UIA Saint-Nazaire	<i>C'est vous qui voyez</i> UIA Saint-Nazaire
Argent	<i>Formule double</i> UP Nantes	<i>A la rencontre des artisans d'art</i> UIA Saint-Nazaire
3è		<i>Exploitation d'un cliché</i> UIA Saint-Nazaire
4è		<i>Formule double</i> UP Nantes

PHOTOS	Jury	Public
Or	<i>Dans le chaos</i> UP Nantes	<i>La nature nous révèle</i> UIA Poitiers
Argent	<i>La nature nous révèle</i> UIA Poitiers	<i>A l'étiage</i> UP Nantes
3è	<i>A l'étiage</i> UP Nantes	8 Nantes
4è		<i>Dans le chaos</i> UP Nantes

Les récompenses seront remises à nos heureux et valeureux gagnants au cours de notre dîner de gala en fin de journée

4

8. Proclamation des résultats des élections

89 voix se sont exprimées lors du dépouillement des bulletins de vote :

Yvon LE GALL	89 voix
Céline MENIL	89 voix
André LE POTTIER	88 voix
Annette ENTRAIGUES	78 voix
Gérard POTENNEC	71 voix
Jean-Louis CHEMIN	60 voix

les 6 candidats sont tous déclarés élus au Conseil d'administration.

9 Conclusion de la présidente

Les objectifs de l'année écoulée n'ont pas été tous tenus à notre grand regret. Toutefois, le travail accompli vers le rapprochement a été tenu. La convention a été signée et c'est une grande avancée. Nous n'avons pas pu tenir nos engagements de maintenir nos finances à leur niveau de l'an passé. Mais nous avons pu accueillir une université nouvelle dans notre Union.

Nos objectifs pour l'année à venir :

- Pouvoir enfin arriver à la réforme de nos statuts
- Mieux nous engager à la maîtrise de nos finances, mais à quel prix ?
- Ouvrir l'UFUTA vers d'autres associations et mieux connaître nos adhérents afin d'être plus proche de leurs préoccupations

Dernière information : les prochaines Assises nationales se dérouleront à Gap les mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 juin 2016. Le thème retenu est :

« **Le bonheur d'apprendre, hier, aujourd'hui et demain** »

Nous espérons vous y accueillir très nombreux.

L'année 2016 est aussi du prix de la recherche. Merci de nous envoyer vos manuscrits.

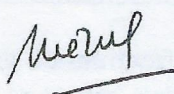
Avant de nous séparer, la présidente tient à remercier chacune et chacun de leur participation et les invite à méditer sur cette phrase :

Ne laisse pas la crainte ni le doute te paralyser, ils limitent et détruisent tout. Ce qu'il convient de faire, décide-le ; ce que tu as décidé, entreprends-le ; ce que tu as entrepris, achève-le

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est déclarée close.

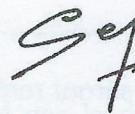
La Secrétaire générale

Céline MENIL



La Présidente de l'UFUTA

Françoise DAVID-SCIARA



Rapport moral 2014/2015

Informations sur le mouvement des adhérents ou futurs adhérents

L'Université Inter-Âges du Bugey (UIAB) nous a soumis une demande d'adhésion à l'UFUTA. Elle compte 202 étudiants. Son siège social est situé à Belley et elle a établi un lien organique avec l'Université Lyon 3 Jean Moulin. La demande a été étudiée par Marie-Denise RISS-COLY et par Gérard POTENNEC qui en ont validé la présentation conforme à nos statuts. Le Conseil d'Administration a approuvé cette demande et je la propose à votre approbation et ratification.

Après le vote, la demande est approuvée à l'unanimité des présents. Nous accueillons l'UIA du Bugey dans l'UFUTA.

Réunions statutaires :

En application des statuts, le Conseil d'administration doit se réunir au moins 3 fois par an dont une fois avant l'assemblée générale. Depuis la dernière AG, nous nous sommes réunis 5 fois : le 5 juin 2014, le 8 octobre 2014, le 5 février 2015, le 2 avril 2015 et le 16 juin 2015.

Un comité scientifique qui travaille beaucoup grâce à internet s'est réuni le 26 mai 2015 sous la présidence d'Yvon Le Gall afin de départager les lauréats du prix des plumes 2015.

Signature de la convention multipartite

En mars 2014, l'Union avait reçu madame DELAUNAY alors ministre des Personnes Âgées et de l'Autonomie à la cité des sciences et de l'industrie qui avait souhaité signé la convention lors de notre AG du 5 juin 2014. Malheureusement, le changement de gouvernement ne nous avait pas permis de concrétiser cette promesse. Un nouveau contact avait été établi avec madame Laurence ROSSIGNOL secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des Personnes Âgées et de l'Autonomie. Et enfin après moult contact, la date du 31 mars 2015 a été retenue. Tous nos adhérents avaient été conviés à cette rencontre pour la signature de cette convention. 14 Universités étaient représentées, tous les membres du Conseil d'Administration sauf 1 et 23 personnes ont pu assister à cette cérémonie. Dès le départ du projet, madame Catherine COUTELLE, députée de la Vienne, présidente de la délégation à l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre hommes et femmes, a soutenu notre action auprès de Madame ROSSIGNOL et était présente à cette réunion. Je voulais la remercier

particulièrement pour ce soutien. Merci aussi à tous ceux qui nous ont soutenus et assistés dans cette démarche.

Cette convention établit un partenariat multipartite entre le secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement Supérieur, le secrétariat chargé de la Famille, des Personnes Âgées et de l'Autonomie, d'une part, et l'Association des Maires de France (AMF), la conférence des Présidents d'Université (CPU), l'agence Erasmus+France Education-Formation et l'Union Française des Universités Tous Âges (UFUTA).

Cette convention a pour but de donner une certaine résonance et de favoriser la création ainsi que le développement des universités libres en France.

Le texte intégral de cette convention vous sera transmis dans sa totalité, la signature des 6 partenaires n'a été affective que le 18 mai.

Lors de mon élection en 2010 comme présidente de l'UFUTA, j'avais fixé pour objectif : un rapprochement avec nos ministères de tutelle. Cette signature est l'aboutissement d'un long processus et d'un travail soutenu. Mais le résultat est là.

Lié à cette signature, Erasmus+ nous a associé à la création de « EPALE » : c'est une communauté multilingue gratuite, financée par la commission européenne au titre de la dernière initiative en date destinée à améliorer la qualité des prestations de la formation pour adultes en Europe. J'ai assisté à la création de cette plateforme dont le site est spécialement conçu pour intéresser les enseignants, les formateurs, les universitaires, les responsables politiques et tout professionnel de la formation pour les adultes en Europe.

Cinq grands thèmes de l'éducation et de la formation ont été abordés : comment combattre le chômage, le marché du travail et de l'emploi, l'éducation des adultes, l'apprentissage des adultes, les applications dans certains pays.

Les statuts :

Gérard POTENNEC avait été chargé de l'animation de la commission d'étude des statuts. Après un travail de synthèse du travail des participants par internet, une réunion de travail a été programmée le 20 novembre 2014 à Paris. Elle a réuni les membres de la commission, de monsieur Daniel ROYER et madame Jeanine PASCHE de Créteil, juristes et des membres du Conseil d'administration.

Un texte a été défini et nous vous le proposerons dès la rentrée pour avis et remarques éventuelles. Nous programmons une Assemblée générale extraordinaire le mardi 3 novembre 2015 à Paris pour l'adoption de ces statuts révisés.

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée ; il est adopté à l'unanimité des présents

UNION FRANCAISE DES UNIVERSITES TOUS AGES

CHARGES		
<i>INTITULE</i>	REALISE 2013	REALISE 2014
FOURNITURES DE BUREAU	360,42 €	589,63 €
IMPRESSION ANNUAIRES	459,00 €	
IMPRESSION PHOTOCOPIES	240,79 €	401,42 €
IMPRESSION CAHIERS	213,39 €	
IMPRESSION BULLETIN + TRYPTIQUES	508,30 €	810,00 €
ASSURANCES	104,97 €	104,97 €
LOCATION CLEIRPA	590,00 €	- €
HEBERGEMENT TRANSPORT ASSISES NATION	704,85 €	6 060,42 €
LOCATION SERVEUR	249,96 €	250,80 €
SOUS-TRAITANCE		236,00 €
REUNIONS PRESIDENTS		1 629,30 €
FRAIS POSTAUX	606,86 €	427,58 €
INTERVENANTS	109,25 €	607,74 €
PRIX DE LA RECHERCHE		850,00 €
FONCTIONNEMENT STATUTAIRE	7 272,07 €	8 334,53 €
SERVICES BANCAIRES	97,00 €	85,80 €
COMITE SCIENTIFIQUE	1 756,57 €	655,30 €
TOTAL	13 273,43 €	21 043,49 €

PRODUITS		2014
<i>INTITULE</i>	REALISE 2013	REALISE 2014
EDITION DU 01/2015/ALP		
PRODUITS GESTION COURANTE	315,00 €	122,00 €
COTISATIONS/ADHESIONS UFUTA	13 683,18 €	13 145,42 €
RECETTE INTERETS LIVRET TITRE	8 201,40 €	2,52 €
RECETTES INTERETS LIVRET A 2014		570,10 €
TOTAL	22 199,58 €	13 840,04 €

RESULTATS LE 31/12/2014

8 926,15 € - 7 203,45 €

Union Française des Universités Tous Ages
Rapport du vérificateur aux comptes
à l'assemblée générale ordinaire
du 18 juin 2015

Mesdames, Messieurs,

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2014, vous avez bien voulu renouveler mon mandat de vérificateur aux comptes de votre association, fonction qui m'a été attribuée à l'origine par votre conseil d'administration en sa séance du 19/03/2013.

Le 17 mars 2015, à la demande de Monsieur André Le Pottier votre trésorier, je me suis rendu à la mairie du 3^{ème} arrondissement de Paris dans les locaux des associations afin d'auditer les comptes de l'U.F.U.T.A relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2014.

Mes travaux m'ont permis de me faire une opinion sur la sincérité des comptes de résultat et de bilan arrêtés au 31/12/2014.

Les charges de l'exercice 2014 s'élèvent à 20 957 € contre 13 386 € en 2013.

Les produits de l'exercice 2014 ressortent à 13 754 € contre 22 200 € en 2013.

Le résultat au 31/12/2014 dégage un déficit de 7 203 € contre un excédent de 8 814 € au 31/12/2013

Les fonds propres de votre association après affectation du résultat arrêté au 31/12/2013 se situaient à la somme de 57 978 € se trouveront ramenés à 50 774 € suite à la délibération que vous allez être amené à prendre dans quelques instants en affectant le résultat de l'exercice 2014 soit 7 203 € à la rubrique comptable report à nouveau.

En conclusion, je peux attester que les comptes de l'exercice 2014 sont sincères et véritables et reflètent une image fidèle.

Tels sont les termes de mon rapport.

Je reste bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire.

Fait à Amiens le 15/05/2015

Pierre Kauffmann

Discours fin

Merci à tous d'avoir participé à ces journées

Tous ces bouquets proposés par les acteurs des UTL-UIA ont rendu ardu les décisions des jurys admiratifs. Ils ont dû reconnaître que le but de l'art, dans toutes ses expressions audio-visuelles photographiques ou d'écriture, est plus de créer, en nous, des impressions que de nous aider à exprimer nos propres sensations

Je salue ici l'intense et délicat travail du jury souverain, et le public qui face à tant d'innovations ont dû choisir. Ah ! Le bon choix, il est si difficile de savoir où il se trouve affirmait déjà GOETHE.

Merci surtout et encore aux créateurs qui par leurs œuvres, expriment cette liberté intellectuelle qui nous passionne. Ils sont venus des quatre coins de l'Hexagone pour nous ravir et nous enchanter. Que toutes et tous en soient chaleureusement remerciés.

Je voudrais rendre un hommage particulier en votre nom et au nom de notre union à nos amis de l'université permanente de Nantes : à madame Gwanaëlle LE DREFF directrice de l'UP, à Frédéric ROSSI et à son équipe qui furent la cheville ouvrière de l'organisation de ces journées.

Bon retour dans vos universités et sans oublier notre prochain rendez-vous à Paris le 3 novembre.

Merci de votre attention

Membres élus au Conseil d'Administration

Année 2015

Françoise DAVID-SCIARA Tel: 05 49 57 13 51	présidente	UIA Poitiers	sciara.francoise@wanadoo.fr
Marie-Denise RISS-COLY tel: 03 22 82 89 72	vice Présidente	IUTA Amiens	marie-denise.riss-coly@u-picardy.fr
Céline MENIL Tel: 02 43 82 16 91	secrétaire	UTL Le Mans	celine.menil@orange.fr
Jean COUDERT Tel: 02 38 41 71 77	secrétaire adj	UTL Orléans	jean.coudert@univ-orleans.fr
André LE POTTIER Tel: 03 21 33 61 95	trésorier	UIA Créteil	andre.lepottier123@orange.fr
Christian LATRY Tel: 03 21 33 61 95	trésorier adj	UTA Boulogne	christianlatry@wanadoo.fr
Yvon LE GALL Tel: 02 40 74 06 85	PT conseil sc	UP Nantes	yvon.legall@univ-nantes.fr
Jeanne URVOY Tel: 02 99 63 66 76	relations ext	UTL Rennes	jeanne.urvoy@wanadoo.fr
Jean-Louis CHEMIN Tel: 02 43 08 98 29	membre bu	UTL Mayenne	chemin.jean-louis@wanadoo.fr
Gérard POTENNEC Tel: 05 46 05 47 24	membre bu	UIA Royan	radio17@orange.fr
François AMBOLET Tel: 01 60 78 22 19		UTL Essonne	fambolet@hotmail.fr
Annette ENTRAIGUES Tel: 01 60 23 19 79		UIA Meaux	fabientraigues@wanadoo.fr
Nicole PETITOT Tel: 03 84 62 77 88		UO Besançon	petitotn@wanado.fr
Stéphane RAVAILLE Tel: 04 67 20 18 85		UTL Agde	stephane.ravaille@wanadoo.fr
François VELLAS Tel: 05 61 63 36 37		U3A Toulouse	univ3a@ut-capitole.fr



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Site : <http://www.ufuta.fr>

Mail : ufuta@ufuta.fr

Composition du Bureau 2015

Présidente	Françoise DAVID-SCIARA	UIA Poitiers
Vice Présidente	Marie-Denise RISS-COLY	IUTA Amiens
Secrétaire Générale	Céline MENIL	UTL Le Mans
Secrétaire Gle adj	Jean COUDERT	UTL Orléans
Trésorier	André LE POTTIER	UIA Créteil
Trésorier adjoint	Christian LATRY	UTA Boulogne
Membre	Jean-Louis CHEMIN	UTL Mayenne
	Gérard POTENNEC	UIA Royan
	Jeanne URVOY	UTL Bretagne
Chargée des relations extérieures: Jeanne URVOY		UTL Bretagne

Comité Scientifique

Président :	Yvon LE GALL	UP Nantes
Membres de droit:	Françoise DAVID-SCIARA	UIA Poitiers
	André LE POTTIER	UIA Créteil
Membres délégués	Jeanne URVOY	UTL Bretagne
	Jean COUDERT	UTL Orléans
	Céline MENIL	UTL Le Mans
	Marie-Denise RISS-COLY	IUTA Amiens

	UTA / UTL	présents	pouvoirs	Total voix
1	AGDE	4	2	6
2	AMIENS	3	5	8
3	AURILLAC	0	0	0
4	AUXERRE	0	0	0
5	BEAUSOLEIL	0	0	0
6	BESANCON	1	2	3
7	BLOIS	1	1	2
8	BOULOGNE / M	1	0	1
9	BRETAGNE	9	17	26
10	CHAMBERY	0	0	0
11	CRETEIL	4	2	6
12	DREUX	0	1	1
13	EAUBONNE	0	0	0
14	ESSONNE	1	2	3
15	GAP	0	1	1
16	LE MANS	1	1	2
17	LIMOGES	0	1	1
18	MAYENNE	4	0	4
19	MEAUX	0	1	1
20	MELUN	0	0	0
21	METZ	0	0	0
22	MONTPELLIER	0	0	0
23	NANTES	3	0	3
24	NICE	0	0	0
25	ORLEANS	1	2	3
26	PARIS 7 Diderot	0	0	0
27	PARIS Institut Catholique	0	1	1
28	PARIS 10 NANTERRE	0	0	0
29	POITIERS	4	2	6
30	ROYAN	1	1	2
31	SAINT GERMAIN	0	0	0
32	SAINT LAURENT du VAR	0	1	1
33	SAINT-NAZAIRE	2	4	6
34	SAUMUR	2	0	2
35	TOULOUSE	0	1	1
36	GADELOUPE	0	0	0
37	MARTINIQUE	0	0	0
	TOTAL	42	48	90

Les Plumes d'or et d'argent, juin 2015

Pour ce concours la compétition est particulièrement resserrée, puisque cinq des six propositions émanent de l'UTL en Haute-Mayenne. Celles-ci sont réparties de façon égale entre les trois catégories ouvertes.

1 - *Guy Beaudet, De l'univers du Jardinage aux textes Poétiques avec l'Eau et le Paysage pour mettre les mots en musique* (catégorie Poésie), UTL de Mayenne, 29 p., dactyl.)

Comme l'indique le titre de ce recueil, cet opuscule tire son unité du rapport à la nature, avec une présence dominante du jardin. L'auteur réunit quelques poèmes qu'il a écrits entre 2001 et 2014. Certains d'entre eux sont liés à des activités de l'UTL, cours ou déplacements. Ils témoignent d'un vif sentiment de la nature. La plume est volontiers lyrique. Elle va de la fragilité à la longue durée. L'auteur ne recule pas devant la métaphore quand il inscrit son UTL elle-même dans cette image, ou quand il rapporte les radis du banquier à l'Or du jardinier. On peut compenser le défaut de l'un par la profusion de l'autre. La nature ouvre la porte à toutes les disciplines (le thème revient deux fois). On sent un ancrage dans la terre. Le rythme et le ton varient d'un poème à l'autre. Le recueil est heureusement scandé par quelques photos de l'auteur. Le tout forme un ensemble effectivement poétique et dynamique.

On se permettra de signaler que les Vietnamiens apprécieraient peu d'être qualifiés de Chinois. Dans le domaine des vétilles, l'auteur est un peu fâché avec le placement de la ponctuation, notamment des virgules.

2 - *Chantal Lévêque, Des Hommes dans l'Histoire, Faits et Méfaits ...* (catégorie Poésie), UTL de Mayenne, 7 p., dactyl.

Cet opuscule regroupe sept textes : les quatre premiers portent sur des stars de la littérature française (La Fontaine, Molière, Voltaire, et Dumas père), les trois derniers sur des événements particulièrement traumatisants des deux Guerres mondiales (la rafle du Vélodrome d'Hiver, le cataclysme : 1914-1918, et Calvaire du déporté). Soit à priori, un ensemble dont on ne voit pas bien la cohérence. La Fontaine a droit à un poème acrostiche. Le parti conduit parfois à des phrases un peu bizarre. Quelques traits forts sont dégagés pour chacun de nos auteurs fétiches. On reste quand même un peu sceptique de voir la monarchie se faire un ami de Voltaire. Les trois derniers poèmes introduisent une complète rupture de ton, que le titre annonçait, quoique « faits » reste une expression neutre. Avouons que nous ne sommes pas toujours convaincus par le propos, sur des sujets si difficiles à aborder.

3 - Jacques Mathien, *Margeride*, (catégorie Nouvelles), UTL de Mayenne, 19 p., dactyl.

Cet opuscule est constitué par une seule nouvelle. Le récit est mené à la première personne, ce qui n'est pas le fait commun du genre. C'est l'histoire d'un Normand parachuté depuis peu dans le Midi, et qu'une occasion amène à passer quelques jours en Margeride. Ce pays lui est complètement étranger. La nouvelle est conçue comme un apprentissage du lieu, un environnement rude et modeste. On pourrait dire qu'il ne se passe rien. Il n'y a pas d'événements. L'auteur a visiblement choisi la durée. Ce sont de petits gestes, des figures, des espaces de rencontre (foirail), avec une inscription dans l'épaisseur du temps. Du temps lent. On entend le feu, les craquements du bois. Marie récemment disparue, en photo sur le mur du séjour, est le fil conducteur d'une sorte d'enquête imprévue. C'est l'occasion de croiser les générations. Le tout dans une sorte d'environnement gris, dont se dégage finalement une sorte de charme, sans pour autant donner dans nostalgie et le passéisme. Le récit se clôt sur une rencontre, quelques années plus tard, avec la petite fille de Marie, étudiante en sociologie, qui a choisi d'écrire son mémoire sur ce lieu, dont la mémoire ne doit pas s'éteindre.

4 - Colette Duflot, *Histoires de femmes*, (catégorie Nouvelles), UTL de Mayenne, 17 p., dactyl.

C. Duflot a choisi un autre parti que J Mathien : elle propose trois nouvelles. Le ton est donc profondément différent. Il est beaucoup plus rapide. Nous sommes face à trois histoires différentes, dont le climat n'est jamais identique. La première, *Une erreur judiciaire*, raconte les relations un peu difficiles d'un homme avec les femmes qui l'ont successivement dominé : sa mère, puis ses deux épouses. Sans doute pensera-t-on que ce n'est guère original, mais l'affaire est bien menée. Le climat est un peu sombre, puisqu'il n'y a pas moins de trois morts violentes dans cette courte histoire, qui s'ouvre sur le suicide de l'homme dans une maison de retraite, où il vit après une vingtaine d'années passées en prison pour avoir expédié ses deux épouses dans un monde meilleur. L'histoire raconte des bribes de la vie de cet homme assez pâle et de ses épouses à la personnalité plus accusée. L'homme a été condamné sans grande difficulté, tant les choses étaient contre lui. Ses dénégations, compréhensibles, n'y ont rien fait. Jusqu'à un retournement de dernière minute - pas tout à fait crédible - qui nous apprend que la première épouse s'est empoisonnée, en mettant au point un programme machiavélique qui débouchera inmanquablement sur l'empoisonnement de la seconde. Je n'en dis pas plus pour préserver le suspense.

La seconde nouvelle, *Le Voyage à Lanzarote*, donne dans un certain fantastique, en relation avec la destination. Une femme, dont les relations sociales sont devenues clairsemées, se décide pour un passage à Lanzarote, lors de son séjour aux Canaries. A partir de ce moment-là, tout est bizarre, pour elle seule, dans le transfert en ce lieu, où nul ne réside. La clé de la nouvelle est la puissance exceptionnelle de la nature sur cette île dont la géographie a été définie par des séismes volcaniques. L'étonnant paysage, qui tient une place particulière dans le récit, a suscité des légendes, dont celle des dragonniers. La voyageuse va réaliser que les étonnantes conditions de son voyage sur

l'île signifiaient qu'elle n'en reviendrait pas. Elle est happée par la végétation, et ... Vous lirez vous-mêmes la suite.

La troisième nouvelle, *Une Histoire d'Ogre*, nous ramène sur un territoire plus connu, celui des contes. Mais elle propose un autre éclairage sur le sort de l'Ogre, qui interroge l'héroïne, bientôt éclairée par un étonnant baroudeur irlandais. Le nœud de l'histoire est d'expliquer pourquoi l'Ogre a accepté de se transformer en souris au risque, évident, d'être croqué par le Chat. L'Irlandais livre l'explication, qui ne relève pas de la sottise du géant mais de son désir d'être absorbé, après avoir tant absorbé lui-même. Pour la démonstration, se reporter au texte.

5 - Hervé Hazard, Jacques Lenain, Marie-Agnès Lepage, Jacques Mathien, Claudine Pont, D'Auguste à Madeleine, l'histoire d'un carnet, (catégorique Etude Thématique), UTL de Mayenne, 18 p., dactyl.

Comme le titre l'indique, cette étude part d'un carnet. Il s'agit d'un carnet tenu par un poilu en 1918 à l'occasion de sa captivité en Allemagne. Auguste Elain, un paysan, revenu sain et sauf en France, a conservé ce document qui a retenu l'attention de sa petite-fille Madeleine, à qui est dédié ce travail. La façon dont l'équipe mayennaise a traité le sujet n'est pas sans rappeler la nouvelle de J. Mathien, qui est membre de cette équipe. Il est probable qu'il a joué un rôle dans ce choix. Comme dans *Margeride*, le récit se passe sur plusieurs strates temporelles. Des fragments du carnet reviennent de temps à autre, tout en voisinant avec des scènes impliquant les générations suivantes. Domine ici le souci de la transmission, et de la résurrection d'étapes qui conduisent à aujourd'hui. Le carnet se découvre peu à peu, sans qu'il y ait nécessairement des liens avec les circonstances environnantes. Comme dans *Margeride*, il se produit un certain charme, mais cela ne permet pas une véritable étude du carnet, même si l'exercice de l'étude thématique, avec sa liberté, ne demande pas la même approche « scientifique » qu'un travail de recherche. Et c'est un peu dommage, car la démarche d'A. Elain, qui n'apparaît qu'assez tard dans toute sa dimension, est à la fois singulière et intéressante. Son propos n'était pas de faire un récit de guerre, mais de regarder les choses avec un œil que je qualifierai d'intelligent. Il reste que l'on suit avec plaisir ce travail, qui s'achève sur un entretien significatif avec Madeleine, dont la connivence avec son grand-père en a agacé plus d'un dans la famille. C'est elle qui, établie à Caen en 1984, a décidé de répondre à l'appel des Archives départementales du Calvados en leur envoyant le carnet d'Auguste. Ainsi ce carnet a-t-il été publié, avec d'autres, à 500 exemplaires. Le dernier mot reste à Auguste : « La captivité est terminée. Elain. »

6 - Atelier « Liberté d'écrire », A l'école, (catégorie Etude thématique), Université drouaise du temps libre, non paginé [25]

Ce dossier est dû à 13 contributeurs. Disons d'entrée de jeu qu'il s'éloigne beaucoup plus de l'Etude thématique que le précédent. En effet, il s'agit en fait de « souvenirs » d'école des contributeurs. Chacun d'eux nous livre un regard sur le petit monde des écoliers de leur enfance. Sauf un, tous sont étiquetés : le timide (Jojo, qui a enfoncé dans sa poche les brins de muguet qu'il avait apportés, le 2 mai, pour la

maîtresse, quand il s'était aperçu qu'il était beaucoup plus pauvre que celui des autres élèves), le dernier de la classe (alors qu'il sait faire tant de choses), la petite tricheuse (qui bénéficie de complicités parfois défailantes), le moulin à paroles (José, le dénicheur de nids et poseur de collets), le cancre de la classe (mais il renverse la situation), le bon camarade (le champion de la classe dont tout le monde voulait être l'ami ; trop tôt disparu), le rêveur (poussé à l'évasion au sens propre), le surdoué (qui cache ses dons pour ne pas exaspérer les autres), le chouchou du maître (il doit manquer une page), la tête de Turc (apologie de la différence), le fils de la maîtresse (ce n'est pas le rôle le plus facile, ni pour la mère ni pour le fils, quand on est le meilleur de la classe), et le cafteur (qui va être puni par une mouche vengeresse). On pourrait appeler « l'artiste » le Nicolas de *Ce vendredi de mai*, qui n'a pas été typé : mal perçu des autres, il se révèle un dessinateur éblouissant. De temps en temps, quelques dessins ou photos accompagnent les textes. Dans le prologue, Louis-Marie remercie R. Doisneau, qui a aidé les plumes à se libérer. Il y a quelques bonnes chutes. Mais aussi de la négligence dans la mise en forme de l'ensemble.

Résultats

Catégorie « Poésie »

La Plume d'or à Guy Beaudet, *De l'univers du Jardinage aux textes Poétiques avec l'Eau et le Paysage pour mettre les mots en musique*, UTL de Mayenne

Pas de prix pour Chantal Lévêque, *Des Hommes dans l'Histoire, Faits et Méfaits ...*, mais des encouragements.

Catégorie « Nouvelles »

La plume d'or à Jacques Mathien, *Margeride*, UTL de Mayenne

La plume d'argent à Colette Duflot, *Histoires de femmes*, UTL de Mayenne,

Catégorie « Essai thématique »

La Plume d'or à Hervé Hazard, Jacques Lenain, Marie-Agnès Lepage, Jacques Mathien, Claudine Pont, *D'Auguste à Madeleine, l'histoire d'un carnet*, UTL de Mayenne

La Plume d'argent à l'Atelier « Liberté d'écrire », *A l'école*, Université drouaise du temps libre

Palmarès des
plumes d'or et d'argent
2015

Plumes d'or

Catégorie « poésie » : **Université du Temps Libre de haute Mayenne**
pour « *De l'univers du jardinage aux textes poétiques avec l'eau et le paysage*
pour mettre les mots en musique » de Guy BEAUDET

Catégorie « nouvelles » : **Université du Temps Libre de haute Mayenne**
pour « *Margeride* » de Jacques MATHIEN

Catégorie « étude thématique » : **Université du Temps Libre de haute Mayenne**
pour « *D'Auguste à Madeleine, l'histoire d'un carnet* » du groupe d'écriture
composé de Hervé HAZARD, Jacques LENAIN, Marie-Agnès LEPAGE, Jacques
MATHIEN, Claudine PONT

Plumes d'argent

Catégorie « nouvelles » : **Université du Temps Libre de Haute Mayenne**
pour « *Histoires de femmes* » de Colette DUFLOT

Catégorie « étude thématique » : **Université Drouaise de Temps Libre**
pour « *école* » de l'atelier « liberté d'écrire »

Journées Audio-visuelles Nantes Palmarès Chardons or et argent 2015

Concours vidéo :

Prix du jury

Chardon d'or : Université Inter-Âges de Saint Nazaire

Pour « c'est vous qui voyez »

Chardon d'argent : Université Permanente de Nantes

Pour « Forme double »

Chardon de bronze : Université Inter-Âges de Saint Nazaire

Pour « la mission »

Prix du public :

1^{er} prix : Université Inter-Âges de Saint Nazaire

Pour « c'est vous qui voyez »

2^{ème} prix : Université Inter-Âges de Saint Nazaire

Pour « A la rencontre des artisans d'art »

3^{ème} prix : Université Inter-Âges de Saint Nazaire

Pour « exploitation d'un cliché »

Concours photo :

Prix du jury

Chardon d'or : Université Permanente de Nantes

Pour : « dans le chaos » de Maurice Larose

Chardon d'argent : Université Inter-Âges de Poitiers

Pour « la nature nous révèle » de Jean Sabiron

Chardon de bronze : Université permanente de Nantes

Pour : « à l'étiage » de Fatiha Larose

Prix du public :

1^{er} prix : Université Inter-Âges de Poitiers

Pour « la nature nous révèle » de Jean Sabiron

2^{ème} prix : Université Permanente de Nantes

Pour « à l'étiage » de Fatiha Larose

3^{ème} prix : Université Inter-Âges de Saint Nazaire

Pour « la tête dans le panier » d'Eliane Jund

Rappel du déroulement des travaux préparatoires//convention par Jeanne URVOY, chargée de mission rel.ext.UFUTA.

1) En mai 2013, nous avons reçu une information relative aux projets gouvernementaux relatifs à la protection des PA. J'ai suggéré une réponse, j'ai eu le feu vert pour les démarches que je développerai. J'ai donc manifesté notre intérêt et préservé le rôle des UTA-UTL auprès des adultes, dans le cadre de l'UFUTA, ce qui a retenu toute l'attention Ministère.

2) Le 8 octobre 2013 : en tant que chargée de Mission pour les relations extérieures de l'UFUTA, j'ai fait un rapport synthétique de mes démarches auprès des Ministères.

Objectif

Donner de la résonance à notre action, faire partager ses bonnes pratiques et avoir une s de reconnaissance des Pouvoirs Publics?.

Démarches

- Echanges et présentation de l'UFUTA et des UTA en France, auprès des Ministère des Personnes Agées et de l'Autonomie et Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Résultats

- Une lettre sous couvert des Ministères des Personnes âgées et de l'Autonomie et Minis de l'Enseignement Supérieur adressée à la Présidente de l'UFUTA avec les félicitations p les actions engagées.

- Une invitation aux réunions de concertation pour le projet de loi ?adaptation de la société au vieillissement.

-L'inscription d'un paragraphe spécifique aux UTA dans la loi d'orientation, rubrique ?épanouissement de la P.A?

- Une proposition de convention multipartite sous l'égide des Min. PA et autonomie... et M Enseignement sup.

*** Les propositions de ?demandes de soutien divers que j'ai formulées sont approuvées la CA?

3) Le 14 janvier 2014, en CA, je fais le point sur les échanges avec les Ministères. Je présente l'état d'avancement des travaux relatifs à la convention pour le développement UTL?

- Le 11 mars, se réunissent les chefs de cabinet des partenaires signataires, en charge cette convention, Madame la Présidente de l'UFUTA m'accompagne et la trame de la convention est arrêtée. La rédaction en est confiée au chef de cabinet du M..E. Sup.

*** Le 19 MARS 2014, suite à un ensemble de démarches ?intensives?: Madame M. De Ministre PA et autonomie nous fait l'honneur de venir, en clôture de la réunion des Présidents des UTL, et prend l'engagement d'une signature le 4 juin 2014

4) En mai, tout s'arrête avec le changement de gouvernement.

5)- Dès juin 2014, nous avons repris contact avec le Ministère des Personnes Agées et l'Autonomie pour savoir quelle suite était envisagée au projet de convention multipartite cours d'étude précédemment qui devait être signée le 4 juin 2014. Nous avons reçu immédiatement une réponse de la Ministre Mme Rossignol

Divers échanges par mail ont suivi, et nous avons retenu une rencontre avec le Chef de cabinet du Secrétariat d'Etat aux personnes âgées. Mme David-Sciara Présidente de l'UFUTA, et moi-même le 17 Juillet 2014.

Après une présentation du projet, et un échange sur l'état d'avancement des travaux, nous avons reçu la confirmation qu'aucun changement n'était intervenu, que nous avons tous encouragements du Ministère pour continuer dans la voie définie précédemment, que ses services reprenaient contact en ce sens avec le secrétaire d'Etat à l'Enseignement Sup

6) A partir de septembre 2014, j'ai repris les navettes informatiques pour obtenir l'accord de nos partenaires, et l'aval des Ministères, faire avancer la rédaction jusque cette semaine passée où nous avons obtenu la clôture des négociations et une date un peu à l'arraché, signature.

Que comporte cette convention ?

- La reconnaissance des activités des UTA-UTL inscrites dans le rapport annexe à la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement.

- La reconnaissance par le Ministère E. Sup.. adossé à la loi sur la formation des adultes.

- Une présentation des UTL, cf l'allocation par moi-même, le 19 mars qui vous a été communiquée

- Un engagement CPU pour faciliter l'établissement du lien organique avec une UTL et une recommandation aux E-CH pour répondre favorablement aux demandes de participation aux programmes des UTA-UTL entre autre.

- Un engagement des Maires de France, de faciliter l'implantation des UTA-UTL dans leur territoire par tous les moyens à leur disposition et de les intéresser aux actions locales

- Erasmus vous a présenté ses propositions le 19 mars, elles vous ont été communiquées.

- L'UFUTA, Madame la Présidente vous en avait présenté le contenu le 19 mars également.

- Madame Delaunay nous avait exprimé ses souhaits et ses engagements le 19 mars.

En retour :

- l'engagement d'une activité conforme à la présentation des UTL

- suivant les objectifs et méthodes universitaires

- de s'intéresser aux pratiques nouvelles d'enseignement expérimentées par l'Université de Montpellier

Moc...

- Un compte rendu des activités des UTL en fin d'année universitaire S/C UFUTA, certifiant le suivi de ces engagements.

- Le label ; signature valable 5 ans

- Une garantie d'autonomie comme nous l'avons inscrit dans nos statuts



Poitiers, le 6 juillet 2015

Madame Françoise DAVID-SCIARA
Présidente de L'UFUTA

Monsieur Yvon LE GALL
Président du Comité scientifique

**A Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs
Des UTA, UIA et UTL, Membres de l'UFUTA**

Objet : Prix de la recherche 2016

Mesdames, Messieurs,

Après les Plumes d'or et d'argent de cette année, le concours pour l'année 2016 sera celui de la recherche.

A cette occasion, nous avons le plaisir de faire un appel à candidature pour le prix de la Recherche de l'UFUTA, qui a pour vocation de récompenser un travail individuel ou collectif, sur un sujet libre, réalisé par une Université membre de notre Union. Nous nous permettons de rappeler qu'il y a, sur notre site, un document rappelant l'esprit dans lequel doivent être conçus les travaux appelés à concourir pour ce prix.

Toute candidature doit être accompagnée de 4 exemplaires du document, qu'il convient d'adresser

au plus tard le **30 avril 2016**

A l'adresse suivante :
Université permanente de Nantes
Comité scientifique de l'UFUTA
2bis boulevard Léon Bureau
44200 NANTES

Nous vous prions d'accepter, Mesdames et Messieurs les Président(e)s, l'expression de nos sentiments dévoués et cordiaux.

La Présidente de l'UFUTA

F. DAVID-SCIARA

Le Président du Comité scientifique

Y. LE GALL



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Poitiers, le 17 octobre 2015

Site : ufuta.fr
Courriel : ufuta@ufuta.fr

Objet : bulletin de liaison

Mesdames et Messieurs les Présidents(es) des UTL/UTA
Mesdames et Messieurs les Directeurs(trices) des UTA/UTL
Mesdames et Messieurs les Responsables des UTA/UTL

Comme chaque année, l'UFUTA est à votre écoute pour transmettre vos innovations, vos réalisations, vos actions qui traduisent la dynamique de vos universités.

Ce bulletin existe grâce à vous. Il a l'ambition d'être la vitrine de notre Union. C'est un lien apprécié qui ne peut vivre que parce que chacun y contribue régulièrement. C'est également le vecteur de vos stratégies. Ensemble de maillons originaux, notre chaîne d'amitié exprime notre cohésion.

Alors n'hésitez pas à nous présenter vos nouvelles activités, vos projets, vos suggestions dans le but d'enrichir le contenu de notre bulletin de liaison, de votre bulletin. Aidez-nous à mieux nous connaître, à mieux vous connaître.

Adressez-moi vos « articles » et « modifications » par courrier ou courriel dès maintenant et au plus tard en fin d'année 2015. Le plus tôt sera vivement apprécié compte tenu des contraintes de coordination et des réalisations techniques.

Je compte sur l'engagement associatif de chacune et chacun d'entre vous

Françoise DAVID-SCIARA
Présidente de l'UFUTA

Contact : sciara.francoise@wanadoo.fr

Françoise DAVID-SCIARA

Château du paradis

280 Saint Benoît